

■ **Roots Groove S.à.r.l.**, à Vuadens, ancien complexe industriel des usines Guigoz, nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 15 octobre 2002. But: production musicale, exploitation de magasins de musique, discothèque, cabaret, formation d'un orchestre musical, organisation de manifestation et exploitation de marques d'habits. Capital social: CHF 20'000, entièrement libéré. Associés José Armino Semedo Barreto, de nationalité portugaise, à Romont, Daniel Monteiro Borges, de nationalité cap-verdienne, à Romont, Vitor Manuel Semedo Barreto, de nationalité portugaise, à Romont et Antonio Fernandes Cardoso Gomez, de nationalité portugaise, à Payerne, tous associés pour une part sociale de CHF 5'000 chacun. Selon contrat d'apport en nature du 15 octobre 2002, les quatre associés ont apporté à la société du matériel informatique et acoustique pour CHF 20'000, accepté pour ce prix et imputé à la libération du capital social. Publications: FOSC. Gérants: les associés Vitor Manuel Semedo Barreto et Daniel Monteiro Borges, avec signature collective à deux.

Journal no 567 du 29.10.2002  
(00718866)